



RCS : LIMOGES

Code greffe : 8701

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LIMOGES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1990 B 00125

Numéro SIREN : 377 573 514

Nom ou dénomination : LIMOUSINE DE GESTION ET D INVESTISSEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 07/07/2016 sous le numéro de dépôt 2099

LIMOUSINE DE GESTION ET D'INVESTISSEMENT - LGI
Société par actions simplifiée
au capital de 300.000 euros
Siège social : 123, rue de Feytiat - 87000 LIMOGES
377 573 514 RCS LIMOGES

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 14 MAI 2016

EXTRAITS

L'an deux mille seize et le quatorze mai, à onze heures, les associés de la Société se sont réunis en Assemblée générale au domicile du Président, sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque participant à l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire à laquelle sont annexées les pouvoirs des associés représentés et les formulaires de vote par correspondance.

Monsieur Jean-Pierre PERICAUD, préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

La Société KPMG, Commissaire aux comptes, régulièrement convoquée, est absente et excusée.

Monsieur Jean BONNET, Commissaire aux comptes, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président permet de constater que les associés présents et représentés possèdent 2.761 actions sur les 2.761 actions émises par la Société.

Le Président constate que les associés présents et représentés réunissant la totalité du capital, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président met à la disposition des associés :

- la copie de la lettre de convocation remise aux Commissaires aux comptes ;
- les statuts de la Société ;
- la feuille de présence à l'Assemblée ;
- le rapport du Président ;
- la lettre de démission de Monsieur Jean-Pierre PERICAUD ;
- le texte des résolutions proposées à l'Assemblée.

Puis le Président déclare que le rapport du Président, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par les statuts, ont, conformément auxdits statuts, été communiqués aux associés en ayant fait la demande 10 jours avant la réunion de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- [...]
- Constatation de la démission de Monsieur Jean-Pierre PERICAUD de ses fonctions de Président ;
- Délégation de pouvoirs en vue des formalités.

Le Président donne lecture de son rapport.

Puis, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met aux voix la résolution suivante inscrite à l'ordre du jour :

[...]

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale prend acte de la démission de Monsieur Jean-Pierre PERICAUD de ses fonctions de Président, à compter du 30 juin 2016 à minuit, et déclare le dispenser en tant que de besoin de l'exécution de tout préavis.

L'Assemblée générale rappelle que le Directeur Général conserve ses fonctions jusqu'à la nomination d'un nouveau Président.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

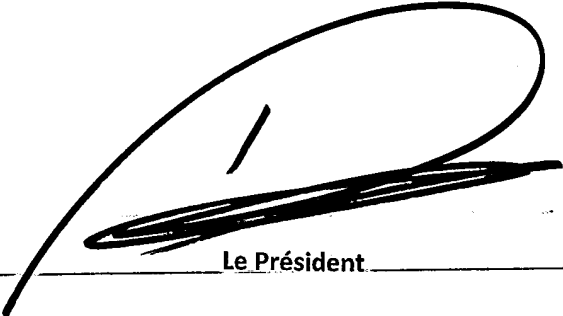
TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités qu'il appartiendra.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à douze heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.



Le Président

pour copie certifiée conforme.